



Règlement intérieur de la salle de jeux EPLUGNPLAY

Ce règlement est rédigé pour votre confort et votre sécurité. Il est impératif que chaque utilisateur en ait pris connaissance et l'ait accepté. En cas de manquement au règlement, l'équipe de la salle de jeux EPLUG 'n' PLAY peut à tout moment exclure un utilisateur de la salle sans que aucun remboursement ne puisse être accordé.

Informations

Un accès internet est disponible dans la salle uniquement pour les personnes ayant souscrit à une offre. Cet accès est filtré et analysé en temps réel pour correspondre aux exigences de la loi.

Article 1: Comportement des participants

- Les utilisateurs doivent se comporter correctement, porter une tenue décente et respecter les bonnes mœurs. Les fauteurs de troubles seront exclus de la manifestation sans remboursement possible.
- Les insultes, propos racistes ou dénigrants envers d'autres joueurs sont prohibés.
- La consommation d'alcool, de drogue et autres substances illicites est strictement interdite dans la salle et aux alentours de la manifestation. Toute personne en état d'ébriété se verra refuser l'accès à la manifestation.
- Il est interdit de fumer dans les locaux.
- Une poubelle est à votre disposition dans la salle, il est interdit de jeter vos déchets et autres en dehors de celle-ci.
- En cas de dégradation du matériel ou des lieux, les réparations vous seront facturées et une plainte systématiquement déposée devant les autorités
- L'utilisation de "cheat-code" ou de programmes visant à apporter au joueur des avantages par rapport aux autres est strictement interdit.
- En cas de différend avec un autre utilisateur, vous êtes prié de le régler dans la courtoisie et le respect.
- Les utilisateurs mineurs (de plus de 15 ans) sont autorisés à participer à l'évènement avec l'accord écrit de leurs parents ou d'un responsable légal, ou doivent être accompagnés d'une personne majeure et responsable.
- Si vous êtes sujet à des allergies ou régime alimentaire spécifique, vous devez impérativement informer l'équipe de la salle de jeux EPLUG 'n' PLAY.

Article 2 : Matériel

- Le matériel est mis à disposition aux utilisateurs pour le temps souscrit. Il est formellement interdit d'apporter son propre matériel ou ses propres médias.
- L'utilisation d'enceinte ou la diffusion de sons ne sont pas autorisées pour la tranquillité de tous.
- L'usage de médias amovibles est interdit sauf accord spécial de l'équipe de la salle de jeux EPLUG 'n' PLAY

Article 3 : Avertissements sur l'usage des équipements

- Le partage de fichiers lors des tournois est interdit pour conserver un réseau et un temps de réponse de qualité. Vous serez libres de tous transferts en dehors des tournois.
- L'usage de médias amovibles est interdit sauf accord spécial de l'équipe de la salle de jeux EPLUG 'n' PLAY
- Toute utilisation de l'accès internet non autorisé (téléchargements, streaming, musique, vidéo, voix sur IP, newsgroup ...) amènera à une exclusion de la manifestation.
- L'équipe de la salle de jeux EPLUG 'n' PLAY se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'infrastructure réseau et informatique mis en œuvre en cas de nécessité (Exemples: propagation d'un virus, orage...etc...).
- Toute tentative d'accéder à un matériel (local ou distant), un ordinateur, un serveur ou un local sans autorisation est strictement interdite. En cas de manquement, vous vous exposez à une expulsion définitive.
- Les matériels réseaux (serveurs, switch, câbles, points d'accès wifi ...) et électrique ne peuvent être manipulés et configurés que par les organisateurs.
- Une expulsion ou une disqualification ne donnera lieu à aucun remboursement.

Article 4 : Avertissement concernant les risques d'épilepsie et les précautions à prendre lors de l'utilisation d'un jeu vidéo

Certaines personnes sont susceptibles de faire des crises d'épilepsie ou d'avoir des pertes de conscience à la vue de certains types de lumières clignotantes ou d'éléments fréquents dans notre environnement quotidien. Ces personnes s'exposent à des crises lorsqu'elles regardent certaines images télévisées ou lorsqu'elles jouent à certains jeux vidéo. Ces phénomènes peuvent apparaître alors même que le sujet n'a pas d'antécédent médical ou n'a jamais été confronté à une crise d'épilepsie.

Si vous avez déjà présenté des symptômes liés à l'épilepsie (crise ou perte de conscience) en présence de stimulations lumineuses, veuillez consulter votre médecin avant toute utilisation.

En tout état de cause, veuillez respecter les règles suivantes lors de l'utilisation d'un jeu vidéo :

- Évitez de jouer si vous êtes fatigué ou si vous manquez de sommeil ;
- Assurez-vous que vous jouez dans une pièce bien éclairée ;
- En cours d'utilisation, faites des pauses de dix à quinze minutes toutes les heures.

Article 5 : Avertissement relatif à la santé concernant l'emploi d'appareils 3D

Chez certaines personnes, l'utilisation d'un téléviseur 3D pour un film ou un jeu vidéo en 3D stéréoscopique peut provoquer une sensation de gêne (vision troublée, fatigue oculaire, nausées). Si vous éprouvez ces sensations désagréables, arrêtez immédiatement d'utiliser le téléviseur jusqu'à disparition des symptômes.

En général, nous recommandons aux utilisateurs d'éviter d'utiliser les systèmes de jeux de manière prolongée et leur conseillons d'observer des pauses de 15 minutes par heure de jeu. Cependant, lorsqu'il s'agit d'un film ou d'un jeu vidéo en 3D stéréoscopique, la longueur et la fréquence des pauses nécessaires peuvent varier selon les personnes. Faites des pauses suffisamment longues pour que toute sensation de gêne disparaisse. Si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin.

La vision des jeunes enfants (particulièrement des moins de 6 ans) est encore en développement. Avant de permettre à un jeune enfant de regarder un film ou de jouer à un jeu vidéo en 3D stéréoscopique, veuillez consulter un pédiatre ou un optométriste. Les jeunes enfants doivent être sous la surveillance d'un adulte qui veille à ce que les recommandations ci-dessus soient respectées.

Article 6 : VR Avertissement relatif à la santé

Certaines personnes peuvent avoir le mal des transports, des nausées, se sentir désorienté, avoir la vision qui se brouille et d'autres sensations d'inconfort en voyant du contenu en réalité virtuelle. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, cessez immédiatement toute utilisation et enlevez le casque VR.

Article 7 : Droit à l'image

Des films et des photos peuvent être pris lors de votre présence dans la salle de jeux. Vous autorisez par l'acceptation de ce règlement la publication de ces photos et vidéos sur des médias divers comme le site de la salle de jeux ou la page Facebook de la société. Vous déclarez par le présent que ces droits sont cédés sans contrepartie de quelque sorte que ce soit, notamment financière.